



SAINT-GABRIEL
- DE -
VALCARTIER

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier, que le conseil municipal procédera, lors de la séance ordinaire du 6 mai 2024 à 19h30 dans la salle du conseil, au 2215, boulevard Valcartier, à l'étude une (1) demande de dérogation mineure visant :

1. 2 196 881 (2192 boulevard Valcartier)

La demande (Lot 2 196 881) a pour objet l'obtention d'une dérogation mineure concernant l'implantation d'un bâtiment agricole à une distance de 103 mètres du périmètre urbain et de 97 mètres d'une résidence voisine et dont la hauteur en étage du bâtiment est de 3 étages.

Règlementation : Distance de 304,2 mètres avec le périmètre urbain et de 101,4 mètres avec une résidence voisine. Hauteur maximale en étage de 2 étages,

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le Conseil lors de la séance susmentionnée.

DONNÉ À SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER CE 22 AVRIL 2024.

Heidi Lafrance, Directrice générale/Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Heidi Lafrance, Directrice générale/Greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public concernant la demande de dérogation mineure pour le lot 2 196 881 le 22^e jour du mois d'avril 2024 aux endroits suivants :

- L'Hôtel de Ville de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier
2215, boulevard Valcartier, Saint-Gabriel-de-Valcartier
- Site internet de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier

DONNÉ À SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER CE 22 AVRIL 2024.

Heidi Lafrance, Directrice générale/Greffière-trésorière